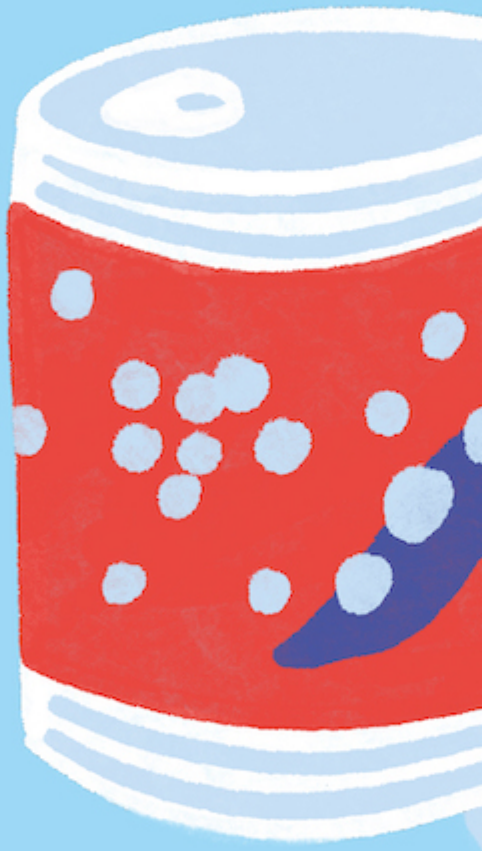
Le CESE lance une campagne de collecte solidaire en faveur des Restos du Cœur

DU LUNDI 26 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE 2026

Co



so

ÉVÈNEMENTS PUBLIÉE LE 21/10/2026

Du lundi 26 octobre au vendredi 13 novembre 2026 (hors mercredi 11 novembre), le Conseil économique, social et environnemental se mobilise contre la précarité alimentaire en organisant une collecte solidaire au profit des Restos du Cœur ouverte au public de 12h à 14h.

Une collecte solidaire pour lutter contre la précarité alimentaire

Au CESE, la solidarité se partage et se traduit par des actions concrètes !

Pour la première fois, une collecte de denrées alimentaires non périssables est organisée au profit des Restos du Cœur, association engagée dans l'aide alimentaire et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Du 26 octobre au 13 novembre 2026, vous êtes invités à déposer vos dons dans les cartons mis à disposition Place du Village, au CESE.

À l'issue de cette mobilisation, les Restos du Cœur récupéreront l'ensemble des produits collectés afin de les redistribuer aux personnes qui en ont le plus besoin.

Quels produits donner aux Restos du Cœur ?

Pour répondre au mieux aux besoins de l'association, les dons de produits alimentaires non périssables sont privilégiés.

Les produits particulièrement recherchés sont :

Les conserves de poissons (thon, sardines, maquereaux…) et de viande

Les conserves de légumes, légumes secs

Les pâtes, le riz

Les desserts, conserves de fruits, chocolat, compote, biscuits, confiture

Produits pour bébés (produits d'hygiène, couches, lait en poudre, petits pots bébé...)

Produits d'hygiène (savon, gel douche, shampoing, rasoirs, brosse à dents, dentifrice, protections féminines...)

Chaque don compte et contribue à soutenir les actions de solidarité alimentaire menées par les Restos du Cœur.

Informations pratiques
- Du lundi 26 octobre au vendredi 13 novembre 2026 (**sauf le 11 novembre**)
- De 12h à 14h
- Entrée par le 1 avenue d'Iéna, 75016 Paris en précisant l'objet de la venue à la sécurité
(*une pièce d'identité pourra vous être demandée pour accéder au bâtiment)*

© - copyright CESE - Novembre 2026